

Commune d'Aubignas
Compte-rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2023

Présents :

Serge VILLARD, Nadège BODY, Pascal BOSQUET, Frédéric CHALANCON, Sylvie DIMEGLIO, Myriam FIALON, Frédéric SOUTRENON, Jean-Michel UCCHEDDU

Absents :

Martine CHARLEMAGNE qui donne son pouvoir à Nadège BODY, Lilian BREYSSE qui donne pouvoir à Frédéric CHALANCON

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 03 mars 2023
2. Vote du taux d'imposition 2023
3. Subventions aux associations 2023
4. Vote des Budgets primitifs de la Commune de l'Eau et l'Assainissement 2023
5. Validation du Plan Communal de Sauvegarde
6. Etude de devis de voirie
7. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 03 mars 2023

Compte-rendu validé à l'unanimité.

2. Vote du taux d'imposition 2023

Le taux de l'inflation s'élevant cette année à environ 6%, il devient nécessaire d'étudier le taux d'imposition de la commune pour 2023.

Afin de ne pas subir cette inflation et de ne pas trop impacter les ménages, le conseil débat autour d'une augmentation de 2% sur le taux d'imposition (taxe foncière bâtie et non bâtie et taxe d'habitation).

Proposition votée à 8 POUR et 2 CONTRE.

3. Subventions aux associations 2023

Les subventions pour 2023 sont attribuées aux associations suivantes :

- Dons du sang = 100,00 €
- FNACA = 100,00 €
- CAPER = 100,00 €
- Les Ecoliers d'Aubignas = 230,00 €
- OCCE Coopérative Scolaire d'Aubignas = 2 200,00 €
- Budget Ecole = 150,00 €
- Frais de direction = 60.00 €
- Les Valérianes (ainés ruraux) = 150.00 €
- Jeunes sapeurs-pompiers Le Teil = 150.00 €
- La Pie sur l'amandier → prêt et prise en charge des frais générés, du local buvette
- Yoga → location pour prise en charge des frais générés de la salle communale
- ACCA → mise à disposition d'un local et prise en charge des charges.

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité l'attribution de ces subventions.

4. Vote des Budgets primitifs de la Commune, Eau et Assainissement 2023

→ Commune

Investissement :

Dépenses : 107 792.29 €

Recettes : 107 792.29 €

Fonctionnement :

Dépenses : 472 206.60 €

Recettes : 472 206.60 €

Le budget primitif 2023 pour la commune est approuvé à l'unanimité.

→ Assainissement

Investissement :

Dépenses : 56 532.81 €

Recettes : 56 532.81 €

Exploitation :

Dépenses : 18 984.69 €

Recettes : 18 984.69 €

Le budget primitif 2023 pour l'assainissement est approuvé à l'unanimité.

→ Eau

Investissement :

Dépenses : 123 174.01 €

Recettes : 123 174.01 €

Exploitation :

Dépenses : 117 787.67 €

Recettes : 117 787.67 €

Le budget primitif 2023 pour l'eau est approuvé à l'unanimité.

5. Validation du Plan Communal de Sauvegarde

Certaines informations sont erronées, il est donc nécessaire de les corriger.

Report de la délibération pour le prochain conseil.

6. Etude de devis de voirie

- Quartiers LARGELAS & LA MÛRE

Deux entreprises ont été contactées et ont proposé un devis.

L'entreprise EUROVIA propose un devis d'un montant de 41 067,70€ HT / 49 281,24 TTC.

L'entreprise SATP propose un devis d'un montant de 23 469,00€ HT / 28 162,80€ TTC.

En comparant les prix au m², c'est l'entreprise SATP qui est la mieux placée.

Le devis de l'entreprise SATP est validé.

- Bâtiment de la parcelle 800

Un devis a été effectué auprès de l'entreprise GMG. Les travaux pour rénover cette bâtisse sont très importants. Le montant de ce devis s'élève à 22 421,00€ HT / 24 663,10€ TTC pour une première partie.

Le budget de rénovation étant trop élevé, le projet ne pourra être réalisé en 2023 et est en suspens pour les années suivantes.

7. Questions diverses

- Ecole

Une demande a été faite à la mairie pour changer les horaires de garderie, le conseil municipal décide de maintenir les horaires habituels avec une ouverture à 7h30.

- City Park

Les travaux sont en cours. Une discussion a lieu concernant l'achat d'un abribois. Des devis sont à demander et à étudier.

- Visite de la centrale nucléaire

Une visite de la Centrale Nucléaire de Cruas a eu lieu pour les conseillers municipaux.

Date du prochain conseil : vendredi 12 mai à 20h30.

***Fin du conseil : 00h00.
La secrétaire de séance.***